

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Madame la Vice-Présidente pour le développement durable de la Banque Mondiale,

Mesdames et Messieurs les membres de la délégation,

Monsieur le Directeur des Opérations de la Banque Mondiale pour le Togo,

Madame la Représentante Résidente de la Banque Mondiale au Togo,

Monsieur le Haut Conseiller de la Mer auprès du Président de la République,

Monsieur le Préfet Maritime,

Honorables Invités, à vos rangs et grades respectifs

Mesdames et Messieurs,

C'est avec un réel plaisir que je vous souhaite une cordiale bienvenue au Togo et particulièrement à la primature..

Madame la Vice-Présidente,

Mesdames et Messieurs les membres de la délégation,

Le Gouvernement togolais apprécie à leur juste valeur, les efforts que ne cesse de déployer le Groupe de la Banque Mondiale, vous-même et vos collaborateurs afin d'accompagner les Etats fragiles dont le Togo dans la mise en œuvre de leurs politiques de développement.

Dans ce contexte, le Gouvernement salue l'approbation par le Conseil d'Administration du groupe de la Banque Mondiale du nouveau cadre de partenariat avec le Togo pour la période 2017 – 2020. Ce cadre offre à notre pays l'opportunité d'une exécution plus efficace des projets et programmes financés par la Banque Mondiale.

Ce cadre couvre les secteurs stratégiques tels que l'énergie, l'agriculture, les infrastructures urbaines, les services logistiques, la santé, les communications, le développement à la base et protection du littoral, la gestion des catastrophes et des terres, la promotion de l'économie bleue, etc. Les solutions à ces différents secteurs doivent permettre d'atteindre les objectifs du développement durable. C'est pour cette raison que le Gouvernement sous l'impulsion du Président de la République, élabore son plan National de Développement (PND) sur la période

201862022 en vue de transformer structurellement notre économie et d'assurer une croissance forte, durable, résiliente, inclusive et créatrice d'emplois décents pour tous.

En ce qui concerne le corridor Abidjan-Lagos, vous venez de voir vous-même sur quelques tronçons le goulot d'étranglement que représente l'érosion côtière dans le Golfe de Guinée et particulièrement sur la côte togolaise. **En effet, sous l'effet conjugué des fortes pressions humaines notamment les établissements humains (habitats, exploitations agricoles et halieutiques), ajoutées aux différents phénomènes naturels impulsés par le changement climatique, les écosystèmes côtiers africains sont aujourd'hui confrontés à des situations de dégradation sans commune mesure.**

C'est pour ces raisons que notre pays salue le lancement le 19 octobre 2016 à Lomé du projet régional sur l'érosion côtière et l'adaptation aux changements climatiques dans les zones côtières d'Afrique de l'Ouest.

Par ailleurs, l'étude réalisée sur l'économie bleue avec l'appui de la Banque Mondiale montre qu'à l'instar des autres pays côtiers, le Togo est confronté à de nombreux défis découlant de la gestion durable de ses ressources. Le pays est surtout menacé par les impacts liés aux changements climatiques et de la récurrence et à l'intensité accrue des catastrophes naturelles.

En effet au Togo, la mer a déjà englouti par endroit entre 6 et 10 mètres du territoire. Elle a même contraint une partie de la population d'Aného, ville frontière avec le Bénin, à abandonner ses habitations et ses terres arables. Le dernier événement important survenu sur le littoral togolais date d'août 2012 et a conduit au déplacement de quinze ménages des localités de Doèvi Kopé et Agbavi dans la préfecture des Lacs.

Pour essayer tant soit peu de contenir ce phénomène, le Gouvernement multiplie les actions visant à ralentir les conséquences néfastes de cette érosion sur son littoral.

Madame la Vice-Présidente,

Votre visite revêt une importance majeure au titre de la réalisation des objectifs de développement durable, en particulier de l'objectif 13 visant les mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques. Cette visite vient donc à point nommé renforcer la détermination du gouvernement à faire face aux phénomènes de changements climatiques et le Togo salue la mise en place du projet West African Coastal Areas Program (WACA) dont la présentation nous sera faite tout à l'heure.

Nous espérons qu'elle pourra poser les axes pour la mise en œuvre d'actions concrètes et concertées dans le cadre de ce projet entre les pays concernés d'une part et avec les partenaires d'autre part, pour lutter durablement contre la dégradation du littoral.

C'est aussi le lieu de remercier la Banque Mondiale pour son appui à la mise en œuvre du projet de gestion intégrée des catastrophes et des terres (PGICT) dont l'impact s'est étendu jusqu'aux populations vulnérables de l'intérieur du pays. D'ailleurs, en vue de mutualiser les ressources matérielles, logistiques, humaines pour une plus grande efficacité mais aussi afin de rationaliser les ressources financières le Togo a créé par décret, l'Agence Nationale de Protection Civile (ANPC) qui regroupe les compétences de plusieurs ministères sectoriels.

Je voudrais renouveler ici l'engagement du Président de la République, du Gouvernement et du peuple togolais à travailler à l'approfondissement des relations qui existent déjà avec nos différents partenaires au développement, particulièrement la Banque Mondiale mais également et surtout, à la réussite des différents projets et programmes communs. C'est là le moyen le plus efficace et le plus sûr de relever le défi de la conservation et de l'utilisation durable des ressources côtières en générale et celui de l'érosion côtière en particulier.

Je vous remercie.